

Angus Reid Institute
July 26-31, 2023

Some questions have been withheld for future release. Others have already been released.

La version française suivra.

QG6.

Base=All

Single choice

In New Brunswick, a proposed policy change would require parental consent for children younger than 16 who wish to change their preferred pronoun or name. Which policy do you prefer?

Parents must be informed if their child wants to identify differently

Parents must be informed AND give consent for this change

Parents should neither be informed nor have a say – it's up to the child

Not sure/Can't say

Français

QG6

Base=All

Single choice

Le Nouveau-Brunswick a proposé une révision à sa politique en matière d'identité de genre, selon laquelle les enfants de moins de 16 ans doivent obtenir le consentement de leurs parents pour utiliser le pronom ou prénom de leur choix à l'école. Et vous, quelle politique préférez-vous en la matière?

On doit informer les parents si leur enfant souhaite s'identifier de manière différente

On doit informer les parents ET ils doivent donner leur consentement pour ce changement

On ne doit pas informer les parents ou demander leur consentement; ça appartient à l'enfant

Je ne suis pas certain / je ne peux pas dire